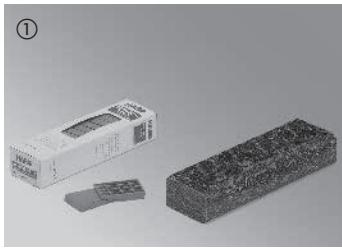


Instructions de pose pour sols stratifiés avec Top Connect

À lire impérativement en intégralité avant la pose ! Veuillez toujours respecter les notices de pose jointes à chaque colis. Les notices jointes doivent impérativement être respectées.



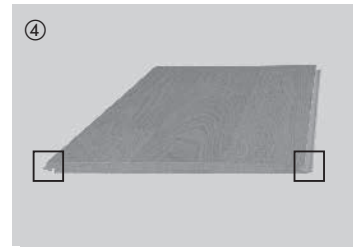
Outils de pose : cale de frappe, crayon, scie.



En règle générale, il faut toujours poser un film en polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur sur toutes les chapes et lors d'une pose sur un chauffage au sol. Les raccords des feuilles doivent se chevaucher sur environ 30 cm. Relever la feuille sur le mur et la couper, après le montage des plinthes, sur l'arête supérieure de ces dernières.



Pour l'isolation phonique et l'égalisation des petites aspérités, il convient de dérouler jusqu'aux bords un rouleau de liège de 2 mm d'épaisseur. D'autres sous-couches isolantes alternatives sont également disponibles parmi notre gamme d'accessoires. Le carton bitumé ne se prête pas à l'isolation phonique. **Pour le revêtement de sol stratifié avec sous-couche isolante contrecollée, ne pas poser de sous-couche isolante supplémentaire.**



côté languette / côté rainure



Pour commencer, poser les premières lames au coin droit de la pièce avec la languette côté mur et fixer à l'aide de cales biseautées (respecter un jeu de dilatation de 10 à 15 mm par rapport au mur).



Les autres lames de la première rangée doivent être encliquetées par le haut au niveau des extrémités dans la lame précédente. En appuyant légèrement sur le chant transversal, la lame s'enclenche dans la lame voisine. Veillez à respecter un alignement exact des lames. La dernière lame de la première rangée est coupée en respectant le jeu de dilatation de 10 à 15 mm par rapport au mur et emboîtée.



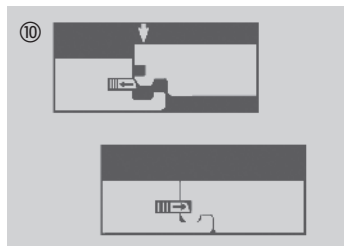
La deuxième rangée peut être commencée avec le reste de la première rangée (décalage des joints en bout d'élément d'au moins 50 cm). Ainsi on évite trop de chutes. Poser les autres lames les unes après les autres. Pour ce faire, les lames sont d'abord emboîtées sur la longueur sous l'effet d'une légère pression exercée dans la liaison.



Si nécessaire, taper doucement avec la cale de frappe.



La lame est abaissée à l'about. Veillez à cet égard que la lame soit glissée sur l'about aux abords de l'arête de la lame posée précédemment. En appuyant légèrement sur le chant transversal, la lame s'enclenche.



Profil sur l'about Verouillage



Couper les grands côtés des éléments de la dernière rangée en tenant compte du jeu de dilatation de 10 à 15 mm et les emboîter.



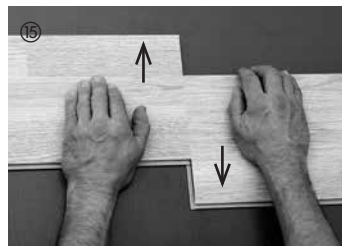
Découper ou percer des ouvertures pour les tuyaux de chauffage sortant du sol (selon la taille des tuyaux et sans oublier le jeu de dilatation).



Pour maintenir le jeu de dilatation aux seuils des portes, un profil d'adaptation sera vissé sur le support. Procéder de la même manière pour la pose „ continue „ dans une pièce contiguë. Dans ce cas, un joint de dilatation est nécessaire, il sera masqué avec un profil de même-niveau.



Un jeu de dilatation d'environ 5 mm sera respecté dans le profil. Le bas du montant de la porte doit être coupé avec une scie fine à hauteur de l'épaisseur de l'élément pour que le revêtement de sol stratifié puisse se dilater sous le montant. Une fois la pose terminée, il est impératif d'enlever les cales. Visser les plinthes (avec ou sans système à clips) au mur – c'est terminé !



Pour déverrouiller les éléments, il est possible de les glisser en parallèle.

Remarques générales

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

Mesures à prendre avant la pose

N'ouvrir les paquets qu'immédiatement avant la pose. Durant les mois d'hiver, les éléments doivent être adaptés, dans leur emballage d'origine encore fermé, à la température de pose d'environ 18 °C.

Important : Avant de procéder à la pose, contrôlez à la lumière du jour que les éléments ne présentent ni défauts, ni détériorations visibles et vérifiez leur couleur et leur structure. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations. Les revêtements de sols élastiques et textiles doivent être éliminés sans laisser de résidus.

Sens de pose

L'usage veut que l'on oriente le sens de pose en fonction de la source principale de lumière dans la pièce, comme par exemple une fenêtre donnant sur la terrasse. Les éléments devraient être posés parallèlement à la lumière incidente. En outre, par un choix judicieux du sens de pose, il est possible de souligner les proportions de la pièce. Les pièces petites paraîtront plus grandes par l'emploi d'essences de bois clairs. Dans le cas de la pose flottante, la longueur ou la largeur du sol à recouvrir ne doit pas dépasser 10 m. Si la pièce a plus de 10 m de long, il sera nécessaire de poser des profils pour joints de dilatation. Ne pas monter d'éléments lourds (par ex. cuisines) sur la surface.

- Dans les couloirs et les pièces étroites, veillez à toujours poser les éléments dans le sens de la longueur.
- Pour les plans d'ensemble en forme de T, L ou U, il convient de séparer les surfaces partielles avec des profils d'adaptation.

Préparation du support : le support doit être plat, sec et solide. La norme DIN correspondante est à respecter. Par exemple, les chapes en ciment, les chapes en asphalte coulé, les panneaux de particules V100 ou d'anciens revêtements de sol comme des revêtements en céramique ou en feutre sont appropriés.

Contrôle du degré d'humidité

Le degré d'humidité du support doit être contrôlé p. ex. au moyen d'un appareil de mesure CM.

Limites du degré d'humidité

Chape de ciment max. 2,0 % CM, sol chauffant 1,8 % CM, plancher à plâtre max. 0,5 % CM, sol chauffant 0,3 % CM. En général, pour éviter toute remontée d'humidité, il convient d'étaler un film PE de 0,2 mm (polyéthylène) sur toute chape neuve après avoir respecté un temps de séchage d'au moins 6-8 semaines. Le film PE de 0,2 mm est conseillé comme protection supplémentaire contre l'humidité. Il faudra faire chevaucher les raccords des feuilles sur environ 30 cm. Pour les pièces qui ne sont pas construites sur des caves, il faudra prévoir une barrière d'humidité conforme aux normes en vigueur et à l'état actuel de la technique.

Pose dans des pièces humides

Un collage en plein est nécessaire si vous souhaitez poser Sol stratifié résistant à l'humidité dans une pièce d'eau (W0-I, DIN 18534) telle que la salle de bains. Demandez nos instructions spéciales de pose collée en plein auprès de votre revendeur.

Pose sur un sol chauffant

Lors d'une pose sur un sol chauffant, la chape doit être réalisée dans les règles de l'art conformément aux normes DIN 18353. Avant la pose, vous devrez vérifier que le chauffage au sol a été réalisé conformément à la norme DIN EN 1264 parties 1 à 4 et que la chape est sèche, c'est-à-dire prête à être recouverte d'un revêtement (après la mise en route du chauffage au sol par l'installateur) suite à la coordination d'interface. Demandez notre notice détaillée à votre revendeur. Il est particulièrement important de veiller au respect de la température et de l'humidité ambiantes lors de l'opération de chauffage au sol.

Entretien

Nettoyage à sec : Pour le nettoyage du revêtement de sol stratifié, il suffit le plus souvent d'utiliser un balai à franges, un balai ordinaire ou un aspirateur. Les éventuelles traces de caoutchouc dues aux semelles de chaussures ou les taches de graisse peuvent être enlevées avec de l'acétone.

Nettoyage humide : nous conseillons de procéder régulièrement à un nettoyage humide du sol avec clean & green active dilué, en fonction du degré de salissure.

Attention : Ne pas utiliser de savon noir, de produits abrasifs, de laine de verre, de cire ou de polish pour le nettoyage et l'entretien. Il convient d'éviter absolument la stagnation d'eau sur les surfaces stratifiées. Les nettoyeurs à vapeur ne conviennent pas au nettoyage du revêtement de sol stratifié.

Température et humidité ambiantes

La préservation de votre sol ainsi que votre bien-être exigent une atmosphère saine, c'est-à-dire avec une humidité relative de l'air d'env. 30-60 % et une température ambiante d'env. 20 °C. Pour maintenir, durant la période de chauffage, le taux d'humidité de l'air à un degré constant, nous vous recommandons d'utiliser un humidificateur d'air (vaporisateur). Ainsi, vous pourrez éviter un dessèchement extrême de votre parquet. Ces humidificateurs d'air doivent être mis en marche au début de la période de chauffage. Si les valeurs normales d'humidité de l'air ne sont pas atteintes, on pourra s'attendre à la formation de petites fentes qui se referment en général après la période de chauffage, dès que le climat redevient normal.

Mesures préventives

Pour préserver votre sol, nous vous recommandons de placer des patins en téflon (PTFE) sous les chaises et pieds de table et un paillason dans l'entrée. Les roulettes des fauteuils et chaises de bureaux doivent être conformes à la norme DIN 12529 spécifiant l'emploi de roulettes à garnitures de type W (doux) uniquement. Les tapis de polycarbonate que nous proposons sont également une alternative conseillée en matière de prévention.

Respect de l'environnement et mise au rebut :

Veillez à utiliser des colles à faible émission. Procédez au démontage du sol dans le sens inverse de la pose. La mise au rebut doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations en vigueur au niveau local et national.